

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
Coeur du Var (83)**
Quartier Précoumin - Route de
Toulon
83340 Le Luc en Provence

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE
FOURNITURES****Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice****Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Communauté de Communes Coeur du Var (83), Monsieur le Président, Quartier Précoumin - Route de Toulon, 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tel : +33 498104388. Fax : +33 494995675. E-mail : yferhat@coeurduvar.com.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Description du marché**Objet du marché**

ACQUISITION DE POULAILLERS

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

03144000

Lieu d'exécution

Pôle Préservation Environnement Lieu-dit Les sigues 83590 GONFARON
Code NUTS : FRL05

Caractéristiques principales

La présente consultation a pour objet l'acquisition de poulaillers.

Les poulaillers sont prévus pour 2 à 4 poules dans le cadre d'un usage domestique.

La description détaillée des prestations et leurs spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Type de marché

fournitures : Achat

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Conformément aux articles L2113-10, L2113-11 et R2113-2 du CCP, le marché fait l'objet d'un lot unique car l'allotissement rendrait techniquement difficile et financièrement plus couteuse l'exécution des prestations.

En application de l'article R2113-4 du CCP, les prestations font l'objet d'une tranche ferme et aucune tranche optionnelle n'est prévue.

En application des articles R2162-2 à R2162-4 du CCP, les prestations du présent marché s'inscrivent dans un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 200 000 EUR HT sur toute la durée du marché.

Valeur estimée hors TVA : 200000 euros

Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. L'exécution des prestations commenceront quant à elles à compter de la notification des ordres de services (OS) ou des bons de commande valant OS. Il pourra être tacitement reconduit trois (3) fois, sans que sa durée totale ne dépasse 48 mois, conformément à l'article L2125-1 al.1 du CCP.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**Vendredi 16 octobre 2020 - 12:00****Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre****Durée en jours** : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).**Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : Durée en année(s) : 4**Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans** : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum et avec un maximum de 200 000 € HT sur toute la durée du marché.**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre** : 200000 euros**Conditions relatives au marché****Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

- Règlement dématérialisé par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ;
- Délai global de paiement : il ne pourra excéder 30 jours
- Facturation : les factures seront adressées à l'attention de M. le Président - Pôle Finances
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la Communauté de Communes, au budget annexe du Pôle Préservation de l'Environnement
- Dépenses réalisées dans le cadre du Projet « Life 16 IPE/FR/000005 - Smart Waste »

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Dans le cas d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

L'acheteur n'exige pas que les groupements d'opérateurs économiques adoptent une forme juridique déterminée après l'attribution du marché.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Conditions de participation****Critères de sélection des candidatures :**

AFIN DE SIMPLIFIER LE TRAITEMENT DES DOSSIER ET ALLEGER LA CHARGE ADMINISTRATIVE DES ENTREPRISES CHAQUE CANDIDAT FOURNIRA UNIQUEMENT UN DOCUMENT UNIQUE ET MARCHE EUROPEEN (DUME) ET PRODUIRA LA MEME PIECE POUR CHAQUE MEMBRE EN CAS DE GROUPEMENT OU DE SOUS-TRAITANT

Situation juridique - références requises :

voir règlement de consultation

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

voir règlement de consultation

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

voir règlement de consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Document Unique de Marché Européen (DUME)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix 50%
- 2: Technique 50%

Une enchère électronique sera effectuée : Non

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

83.073.20.14

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site <http://emarches.coeurduvar.com/>

Procédures de recours**Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON rue Racine 83041 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation

CCIRACL Boulevard Paul Peytral 13282 MARSEILLE FRANCE. Tél. +33 484354554. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Fax +33 484354460. URL : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur/>.

Introduction des recours

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché.
- Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Récompenses et jury**Nombre et valeur des primes qui seront attribuées :**

Sans objet

Adresses complémentaires**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Communauté de Communes Coeur du Var Quartier Précoumin - Route de Toulon , 83340 Le Luc en Provence, FRANCE. Tél. +33 498104350. E-mail : contact@coeurduvar.com. Fax +33 494995675. URL : <http://www.coeurduvar.com>.

Date d'envoi du présent avis

22 septembre 2020